AR Prefecture

083-218300093-20200710-DEL2020071029-DE
Reçu le 15/07/2020
Publié le 15/07/2020

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BANDOL

L'an deux mil vingt et le dix juillet à dix-huit heures, l'assemblée délibérante (29 conseillers municipaux en exercice) dûment convoquée le quatre juillet, s'est réunie espace Paul Ricard, 11 rue des écoles, sous la présidence de Monsieur Joseph, Maire.

Présents (29) : M. Joseph, Mme Bouron, M. Chorel, Mme Aymes, M. Rocheteau Mme Nadjarian, M. Bertoncini, Mme Gigout, M. Coquin, M. Bardet, Mme Paladel M. Gauthier, Mme Mith, M. Baud, Mme Sauvan, Mme Luydlin, M. Vivier, Mme Bertoniri M. Bonnefoy, Mme Guerel, M. Mouaddel, Mme Revest, Mme Henriot, M. Mino, M. Bayle M. Lefevre, M. Leclercq, Mme Connat, Mme Cercio.

Représenté (0) : Néant.

Absent (0) : Néant.

N° et objet : 29 - Débat d'orientations budgétaires 2020

Rapporteur : Jean-Paul JOSEPH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2312-1,

Considérant que le maire doit présenter au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette,

Considérant que ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal,

Considérant que l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 supprime les délais maximaux entre la tenue du débat d'orientations budgétaires et l'adoption du budget,

Le maire donne lecture du rapport d'orientations budgétaires joint à la convocation des conseillers municipaux.

Par conséquent, il est proposé à l'assemblée :

1) de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2020 sur la base du rapport annexé à la délibération ;

2) d'approuver le rapport d'orientations budgétaires 2020.

Pour (22) : M. Joseph, Mme Bouron, M. Chorel, Mme Aymes, M. Rocheteau Mme Nadjarian, M. Bertoncini, Mme Gigout, M. Coquin, M. Bardet, Mme Paladel M. Gauthier, Mme Mith, M. Baud, Mme Sauvan, Mme Luydlin, M. Vivier, Mme Bertoniri M. Bonnefoy, Mme Guerel, M. Mouaddel, Mme Revest.
Contre (07) : Mme Henriot, M. Mino, M. Bayle, M. Lefevre, M. Leclercq, Mme Connat Mme Cercio.
Abstention (0) : néant.

adopté à la majorité

MAIRIE DE BANDOL (VAR)

Jean-Paul JOSEPH
Maire de Bandol